

## Gennevilliers : plainte du maire contre la RATP à cause du tramway

Adeline Daboval | 05 Févr. 2015, 07h20 | MAJ : 05 Févr. 2015, 08h00



Gennevilliers, rue Pierre-Timbaud, mardi. Les pavés s'affaissent depuis l'arrivée du T1, rendant les rails du tramway de plus en plus saillants. **(LP/A.D.)**

**Refaite à neuf** il y a deux ans, la rue Pierre-Timbaud dans le « Village » de Gennevilliers fait pâle figure. Les pavés de la voie dédiée au tramway T1 s'affaissent, rendant les rails de plus en plus saillants. « Sur les passages pour piétons, les rails dépassent de près de 10 cm, interpelle Pierre Babuin, un riverain.

Comment font les grands-mères pour aller au marché avec leur cabas ? Et pour les motos, c'est catastrophique, surtout de nuit... Ça fait deux ans que ça dure et personne ne fait rien. » « Il faut vraiment faire quelque chose, confirme cette Gennevoise, atterrée. J'ai déjà vu plusieurs accidents de moto à cause de ça. Le problème, c'est que les gens se garent n'importe où. Du coup, les voitures et les camions doivent passer sur la voie du tramway. Et ils détruisent tout. »

A la mairie, c'est la même indignation. « C'est un scandale, lance d'emblée le maire communiste (<http://actualites.leparisien.fr/communiste.html>), Patrice Leclerc (<http://actualites.leparisien.fr/leclerc.html>). Soit le sol est mal stabilisé, soit les revêtements sont trop bas de gamme, soit il y a eu des malfaçons. Les voitures devraient pouvoir rouler sur la voie du tramway. Début janvier, j'ai porté plainte contre la RATP (<http://actualites.leparisien.fr/ratp.html>) pour mise en danger de la vie d'autrui, pour la faire réagir après mon entrevue avec le directeur territorial. »

Contactée, la RATP rappelle que « ces dégradations sont causées par la circulation systématique de véhicules sur la plate-forme dédiée au tramway et en raison du stationnement illicite permanent sur la voie dédiée aux véhicules routiers. La RATP a maintes fois attiré l'attention de la municipalité de Gennevilliers sur ce problème de stationnement illicite. »

Le maire affirme prendre des mesures même si la commune ne dispose pas de police municipale. « Nous avons demandé à la police nationale des opérations coup-de-poing, avec des amendes, qui ont bien marché. Mais aujourd'hui, la police s'est recentrée sur la sécurité et non la prévention routière », note le maire. Et d'ajouter : « La semaine prochaine, nous allons voter en bureau municipal l'élargissement des missions de nos dix agents de surveillance de la voie publique (ASVP) afin qu'ils puissent verbaliser les voitures en double file ou sur la chaussée. Ils porteront une attention particulière à la rue Pierre-Timbaud. Malgré la baisse de nos budgets, on essaie d'embaucher quelques ASVP de plus pour lutter contre les incivilités routières. » Mais Patrice Leclerc de conclure : « Quoi qu'il en soit, il faudra que la RATP refasse la bande de roulement. »

La régie souligne que « des travaux de reprise de plusieurs zones dégradées ont déjà été réalisés en 2014 ». Et qu'elle « étudie actuellement les modalités de travaux de reprise pour les dégradations qui demeurent, d'un point de vue technique, calendaire, contractuel et financier ». Bref, elle ne fait aucune promesse...